

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Un projet en Agriculture biologique ? Installation, Conversion, Conseil



*La chambre d'agriculture, votre partenaire
pour la réussite de votre projet*

- *S'installer en bio*
- *Convertir son exploitation en bio*
- *Améliorer ses résultats technico-économiques*

www.ain.chambre-agriculture.fr


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AIN



Vous réfléchissez à une conversion totale ou partielle de votre exploitation

Quelle réglementation, quels changements sur la ferme, quelles aides, quels résultats espérer ? Ne laissez pas vos questions sans réponse !

La Rencontre Info Bio - (1)

Pour connaître les bases réglementaires sur votre production, les étapes de la conversion bio, les aides et identifier les besoins éventuels d'accompagnement plus approfondi.

Etude de faisabilité de conversion bio - 200 € HT* (2)

État des lieux de vos pratiques et identification des changements à mettre en oeuvre pour passer en bio, indicateurs économiques essentiels, atouts et contraintes de l'exploitation par rapport au projet.

L'étude de projet de conversion - 500 € HT*(3)

En plus du contenu de l'étude de faisabilité, réalisation d'une étude économique analysant les conséquences du passage en bio de l'exploitation et proposition de 1 ou 2 scénarios possibles.

Le suivi technico-économique pendant la conversion - 100 € HT / jour* (4)

Un suivi personnalisé d'une durée d'1 ou 2 jours, en fonction de vos besoins sur le plan technique et/ou économique.

* Avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

(1) Prise en charge totale du coût par la Région et la Chambre d'agriculture de l'Ain (2) Montant de la prestation : 1000 € HT - subvention Région de 800 €, (3) Montant de la prestation : 2000 € HT - subvention Région de 1 500 €, (4) Montant de la prestation : 500 € HT - subvention Région de 400 €, (5) Montant de la prestation : 673 € HT/j - subvention Région de 538 €/j plafonnée à 1500 € par conseil.

Vous produisez déjà en AB : optimisez vos pratiques

Nos conseillers vous proposent un accompagnement individuel adapté à vos besoins et à vos productions pour améliorer vos résultats.

- *Elevage/troupeau : sanitaire, alimentation, conduite des animaux, logement, cohérence cultures/animaux*
- *Cultures : rotation, fertilisation, désherbage, matériel, protection sanitaire*
- *Marges, temps de travaux*

A votre charge : 135 € HT / jour* (5)

Accompagnement de groupes

Pour avancer collectivement sur des problématiques communes avec l'appui d'un conseiller.

**Contactez-nous pour
connaître les modalités.**



Les + PROAGRI

- Des publications techniques bio sur de nombreuses productions : demandez à les recevoir !
- Des publications régionales trimestrielles pour savoir l'essentiel (newsletters BIOactu et bulletins techniques Repères Tech&Bio) : abonnez-vous !
- Des journées techniques et des formations toute l'année
- La possibilité de mobiliser des conseillers spécialisés dans le cadre de notre partenariat avec l'ADABio ou via le réseau régional des Chambres d'agriculture : vos besoins ne resteront pas sans réponse !
- **RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLER**



S'installer en bio

Comme tout projet d'installation, l'installation en bio bénéficie du dispositif d'accompagnement de reprise ou de création d'une exploitation agricole. Elle peut parfois présenter des spécificités.

Le **Point Accueil Installation** vous informe sur les démarches à entreprendre, les dispositifs d'aides, les offres de formation et d'accompagnement dans la région, et vous oriente vers les interlocuteurs adéquats pour votre projet.

→ **Fin 2019, il y avait 295 fermes bio dans l'Ain, cultivant 7,3 % de la surface départementale. Ce nombre a été multiplié par 3 en 10 ans.**

Vos interlocuteurs

Pour une installation

Point Accueil Installation

04 74 45 56 68

point-accueil-installation@ain.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de l'Ain,
4, avenue du Champ de Foire - BP 84 -
01 003 Bourg-en-Bresse Cedex

www.ain.chambre-agriculture.fr



Pour tout autre projet

Point Accueil Bio - Claire Baguet

04 74 45 47 10

claire.baguet@ain.chambagri.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes